

Opinions du public concernant la gestion du bruit

Sommaire

Les Services des règlements municipaux ont demandé à un consultant externe de réaliser un sondage auprès de la population afin de mieux comprendre les inquiétudes des résidents en ce qui a trait aux perturbations causées par le bruit, les travaux de construction, le déneigement et le ramassage des déchets. Les réponses ont été analysées d'un point de vue panmunicipal et d'une perspective urbaine, suburbaine et rurale.

Les répondants qui ont dit qu'ils habitaient dans une zone « urbaine » de la ville sont plus susceptibles d'être dérangés par la musique et les cris, les travaux de construction et les alarmes de voiture que les résidents des banlieues et, surtout, que les résidents des zones rurales.

Les priorités pour la réduction du bruit sont : le déneigement, les travaux de construction; les motocyclettes, la musique et les cris. Cependant, la réduction du bruit a été considérée comme bien moins importante dans la notation des priorités municipales donnée par les répondants, venant après le transport en commun et le transport, le développement économique et le développement et l'entretien de l'infrastructure communautaire.

Méthode

- Les données ont été recueillies dans le cadre d'un sondage téléphonique aléatoire mené du 10 au 13 avril 2017.
- Au total, 800 résidents ont répondu au sondage. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de plus ou moins 3,4 %, 19 fois sur 20. Les réponses formulées en fonction des sous-groupes de ce sondage auront une marge d'erreur plus élevée.
- Tous les répondants étaient âgés de 18 ans et plus.
- Les répondants avaient la possibilité de répondre en anglais ou en français.
- La longueur moyenne du sondage (pour toutes les questions) était de 10 minutes 20 secondes.

- Les données ont été pondérées de manière à reproduire la répartition réelle de la population conformément aux données du recensement de 2016.
- Pour cette étude, des quotas par secteur ont été établis afin de produire suffisamment de données régionales pour faire une analyse robuste – ainsi, 200 entretiens ont été réalisés dans chacune des zones suivantes : Ottawa-Est, Ottawa-Ouest, Ottawa-Centre et Ottawa-Sud.

Types de perturbations par le bruit (à l'échelle de la Ville)

On a demandé aux résidents à quelle fréquence ils étaient dérangés par les différentes sources de bruits.

Alarmes de voiture

- Constamment 1 %
- Fréquemment 2 %
- À l'occasion 15 %
- Rarement 35 %
- Jamais 47 %

Travaux de construction

- Constamment 3 %
- Fréquemment 7 %
- À l'occasion 18 %
- Rarement 29 %
- Jamais 43 %

Ramassage des déchets avant 7 h

- Constamment 2 %
- Fréquemment 5 %
- À l'occasion 13 %
- Rarement 29 %
- Jamais 51 %

Motocyclettes

- Constamment 2 %
- Fréquemment 6 %
- À l'occasion 15 %
- Rarement 35 %
- Jamais 47 %

Musique et cris

- Constamment 2 %
- Fréquemment 5 %
- À l'occasion 13 %
- Rarement 29 %
- Jamais 51 %

Déneigement

- Constamment 4 %
- Fréquemment 7 %
- À l'occasion 25 %
- Rarement 26 %
- Jamais 37 %

Types de perturbations par le bruit (zone urbaine)

Parmi les résidents en zone urbaine, la fréquence des perturbations liées au bruit a été exprimée comme suit :

Alarmes de voiture

- Constamment 1 %
- Fréquemment 3 %
- À l'occasion 15 %
- Rarement 36 %
- Jamais 45 %

Travaux de construction

- Constamment 4 %
- Fréquemment 8 %
- À l'occasion 21 %
- Rarement 29 %
- Jamais 38 %

Ramassage des déchets avant 7 h

- Constamment 3 %
- Fréquemment 2 %
- À l'occasion 6 %
- Rarement 19 %
- Jamais 70 %

Motocyclettes

- Constamment 2 %
- Fréquemment 6 %
- À l'occasion 20 %
- Rarement 29 %
- Jamais 44 %

Musique et cris

- Constamment 2 %
- Fréquemment 8 %
- À l'occasion 15 %
- Rarement 30 %
- Jamais 46 %

Déneigement

- Constamment 4 %
- Fréquemment 7 %
- À l'occasion 28 %
- Rarement 26 %
- Jamais 35 %

Types de perturbations par le bruit (banlieue)

Parmi les résidents des banlieues, la fréquence des perturbations liées au bruit a été exprimée comme suit :

Alarmes de voiture

- Constamment < 1 %
- Fréquemment < 1 %
- À l'occasion 17 %
- Rarement 35 %
- Jamais 47 %

Travaux de construction

- Constamment 2 %
- Fréquemment 6 %
- À l'occasion 17 %
- Rarement 29 %
- Jamais 46 %

Ramassage des déchets avant 7 h

- Constamment < 1 %
- Fréquemment 2 %
- À l'occasion 4 %
- Rarement 20 %
- Jamais 74 %

Motocyclettes

- Constamment < 1 %
- Fréquemment 7 %
- À l'occasion 13 %
- Rarement 31 %
- Jamais 49 %

Musique et cris

- Constamment 3 %
- Fréquemment 3 %
- À l'occasion 12 %
- Rarement 29 %
- Jamais 54 %

Déneigement

- Constamment 5 %
- Fréquemment 7 %
- À l'occasion 24 %
- Rarement 25 %
- Jamais 39 %

Types de perturbations par le bruit (zone rurale)

Parmi les résidents en zone rurale, la fréquence des perturbations liées au bruit a été exprimée comme suit :

Alarmes de voiture

- Constamment 0 %
- Fréquemment < 1 %
- À l'occasion 9 %
- Rarement 23 %
- Jamais 68 %

Travaux de construction

- Constamment < 1 %
- Fréquemment 5 %
- À l'occasion 10 %
- Rarement 23 %
- Jamais 62 %

Ramassage des déchets avant 7 h

- Constamment < 1 %
- Fréquemment 5 %
- À l'occasion 2 %
- Rarement 17 %
- Jamais 76 %

Motocyclettes

- Constamment 7 %
- Fréquemment 7 %
- À l'occasion 9 %
- Rarement 21 %
- Jamais 55 %

Musique et cris

- Constamment 0 %
- Fréquemment < 1 %
- À l'occasion 8 %
- Rarement 22 %
- Jamais 70 %

Déneigement

- Constamment 0 %
- Fréquemment 13 %
- À l'occasion 19 %
- Rarement 26 %
- Jamais 43 %

Notation des priorités de la Ville

Afin de mieux saisir l'importance qu'a la réduction des bruits pour les résidents par rapport aux autres priorités de la Ville, nous avons demandé aux répondants d'utiliser une échelle de 10 points pour évaluer l'importance de quatre priorités différentes.

Pour les résidents, la réduction du bruit se place après trois autres priorités, comme il est démontré ci-dessous. Cette priorité est considérée comme « importante » (une note de 8 à 10) par 29 % des résidents et « plutôt importante » (note de 5 à 7) par 37 % des répondants; les 34 % restants ont donné une note de 1 à 4 sur l'échelle de 10 points.

Il n'est probablement pas étonnant de constater que les résidents qui ont déposé une plainte au cours de l'année dernière sont bien plus susceptibles de déclarer que la réduction du bruit est une priorité importante (51 %).

1. Offrir un réseau de transport et un réseau de transport en commun efficaces

- Important (8 à 10) 75 %
- Plutôt important (5 à 7) 17 %
- Pas important (1 à 4) 8 %

2. Soutenir l'économie locale et stimuler sa croissance

- Important (8 à 10) 72 %
- Plutôt important (5 à 7) 23 %
- Pas important (1 à 4) 5 %

3. Développer et entretenir l'infrastructure communautaire

- important (8 à 10) 69 %
- Plutôt important (5 à 7) 26 %
- Pas important (1 à 4) 5 %

4. Réduire le bruit pour les résidents

- | | |
|----------------------------|------|
| ▪ Important (8 à 10) | 29 % |
| ▪ Plutôt important (5 à 7) | 37 % |
| ▪ Pas important (1 à 4) | 34 % |

Analyse

Certes l'outil de consultation publique en ligne est un moyen très efficace d'obtenir l'opinion de la population. Cependant, les résultats ne sont pas statistiquement valides, si l'on veut bien comprendre les tendances dans l'ensemble de la population. Ce sondage d'opinion publique aide la Ville à acquérir une compréhension dans le sens le plus large du terme d'un éventail d'opinions et d'expériences des résidents relativement aux perturbations liées au bruit.

Les résidents auxquels on a demandé d'indiquer à quelle fréquence ils se sentaient dérangés par divers types de perturbations sont plus susceptibles de nommer le déneigement (36 % ont déclaré au moins « à l'occasion »), suivi par les travaux de construction (28 % ont déclaré au moins « à l'occasion »). Les autres sources de perturbations les plus courantes sont les motocyclettes (23 %) et la musique et les cris (20 %). Il existe une possibilité que les résidents aient été plus enclins à mentionner le déneigement en raison de la date à laquelle le sondage a été réalisé.

Certaines tendances ont été observées dans le cadre d'une analyse plus poussée, notamment :

- Les résidents qui ont fait des demandes de services liées au bruit au cours de la dernière année sont sept fois plus susceptibles d'indiquer dans notre sondage qu'ils sont « constamment » ou « fréquemment » dérangés par la musique et les cris si on les compare aux résidents qui n'ont pas déposé de plainte liée au bruit au cours de la dernière année (35 % c. 5 %). Ils sont également deux fois plus susceptibles d'avoir été « constamment » ou « fréquemment » dérangés par le bruit de travaux de construction (20 % c. 10 %).
- Les répondants qui ont dit qu'ils habitaient dans une zone « urbaine » de la ville sont plus susceptibles de se sentir dérangés par la musique et les cris, par les travaux de construction et les alarmes de voiture que les résidents des banlieues et, surtout, que les résidents des zones rurales. Les répondants de ce dernier

groupe ont souvent indiqué qu'ils n'étaient « jamais » dérangés par aucune forme de bruit.

- Les résidents d'Ottawa-Centre sont ceux qui sont le plus susceptibles d'être dérangés par la musique et les cris; 15 % d'entre eux affirment d'ailleurs qu'ils le sont « fréquemment » ou « constamment ». Ces chiffres se comparent à environ 4 % à 6 % des résidents d'Ottawa-Est (4 %), Ouest (6 %) et Sud (6 %).